

## FICHE ACTION N° 01

### MISE EN PLACE D'UNE OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH-RU)

Orientation stratégique	Un habitat de qualité au centre-ville
Action nom	Mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU)
Action n°	1
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville d'Hennebont
Description de l'action	<p>L'EPCI et la ville ont identifié des problématiques et indicateurs de fragilité en centre-ville d'Hennebont, concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le bâti vieillissant de l'habitat de la reconstruction ayant besoin de travaux de réhabilitation, la présence de logements potentiellement indignes, le bâti ancien et énergivore</li> <li>• L'occupation avec la présence importante de propriétaires bailleurs, un taux de pauvreté important de certains locataires, et une population vieillissante</li> <li>• Des copropriétés potentiellement fragiles avec des signes statistiques de faiblesse et de la vacance</li> <li>• Des façades vieillissantes nécessitant une revalorisation</li> </ul> <p>Les élus souhaitent mettre en place une OPAH-RU dans le centre-ville d'Hennebont et pour cela conduire une étude pré-opérationnelle. Le bureau d'études CDHAT a été retenu pour mener à bien cette étude conjuguant travail de terrain et expertise. L'étude s'organise en deux phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 1 : Diagnostic de l'habitat privé à l'échelle du périmètre d'étude</li> <li>• Phase 2 : Eléments démonstrateurs et stratégie globale d'intervention (définition du programme d'intervention)</li> <li>• En complément l'intégration à la démarche d'un dispositif d'accompagnement aux ravalements de façades est prévu.</li> </ul> <p>Le rendu de l'étude pré-opérationnelle est convenu pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2024 pour une mise en œuvre opérationnelle de l'OPAH-RU début 2025.</p>
Partenaires	<p><b>Etude pré-opérationnelle :</b></p> <p>Lorient Agglomération (apport d'expertise, co-financement)          ANAH (apport d'expertise, co-financement)          Banque des Territoires (apport d'expertise, co-financement)</p> <p><b>Suivi animation et phase travaux :</b></p> <p>Lorient Agglomération (apport d'expertise, co-financement)          ANAH (apport d'expertise, co-financement)</p>

Dépenses	<p><b>Etude pré-opérationnelle</b>                  Coût de l'étude : 60 000 € HT</p> <p><b>Mise en oeuvre OPAH-RU</b>                  Coût estimé du suivi-animation : montant estimé 400 000€ à préciser suite à l'étude pré-opérationnelle                  Enveloppe travaux : A définir lors de l'étude pré-opérationnelle</p>
Plan de financement prévisionnel	<p><b>Etude pré-opérationnelle</b>                  Financement obtenu (87,50 %) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anah (50%) : 30 000 € HT</li> <li>- Banque des territoires (25 %) : 15 000 € HT</li> <li>- Lorient Agglomération (12,50 %) : 7 500 € HT</li> </ul> <p><b>Mise en œuvre OPAH-RU</b>                  Financements à solliciter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lorient Agglomération</li> <li>- Anah</li> </ul>
Calendrier	<p>Juillet 2023 – Avril 2024 : étude pré-opérationnelle                  2025- 2030 : Phase opérationnelle</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>Projet de territoire de Lorient Agglomération « Vivre ensemble 1.1. Un territoire pour tous » »</p> <p>PLH Lorient Agglomération 2024-2029</p> <p>CRTE Lorient Agglomération « Un territoire qui agit concrètement pour les transitions écologique et énergétique »</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Nombre d'opérations de réhabilitations finalisées parmi celles identifiées et prioritaires par l'étude pré-opérationnelle</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Action en secteur d'intervention prioritaire</p> <p>Amélioration de l'Habitat en centralité</p>
Annexes	<p>Rendu de l'étude pré-opérationnelle</p> <p>Périmètre OPAH RU</p>

## FICHE ACTION N° 02

174

### DEVELOPPEMENT DES FLANERIES HENNEBONTAISES

Orientation stratégique	Une dynamique commerciale et économique du cœur de ville
Action nom	Développement des Flâneries Hennebontaises – parcours marchand en cœur de ville
Action n°	2
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville d'Hennebont et Union des commerçants
Description de l'action	<p>La volonté de la ville d'Hennebont est d'améliorer l'expérience piétonne au sein de son centre-ville et de renforcer la convivialité afin de valoriser les espaces de commerces.</p> <p>Un groupe de travail est constitué avec l'union des commerçants pour fédérer les acteurs du centre-ville.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Plusieurs actions sont visées :</li> <li>➤ Développement de temps forts en centre-ville (braderie, marché de Noël, ...)</li> <li>➤ Installation d'aménagements transitoires sur l'axe « Blavet-Basilique », afin de permettre l'appropriation des espaces publics par la population.</li> <li>➤ Peinture au sol de jeux et de cheminements</li> <li>➤ Animation de différents espaces (place Foch, place Mourdiah, jardins des remparts, quais, ...)</li> <li>➤ Animations Terrain de Jeux de 2024 en accompagnement du programme Terres de Jeux 2024 dans le cadre des Jeux Olympiques</li> </ul>
Partenaires	Union des commerçants d'Hennebont Région Bretagne Panel citoyen et population
Dépenses	Ville d'Hennebont : - Création de mobiliers éphémère et expérimentations (150 000€) sur 3 ans - Subvention de l'Union des Commerçants (24 000€) sur 3 ans Union des commerçants : - création d'un marché de Noël en centre-ville (budget définitif à définir) - animations en centralité
Plan de financement prévisionnel	174 000€ pour la période 2023-2026
Calendrier	Mobilier urbain temporaire place Foch : été 2023

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 056-215600834-20231219-D202312013-DE

	Jeux au sols et mobilier temporaire jardin des remparts : été 2023 et printemps 2024 Marché de Noël place Mourdiah organisé par l'Union des Commerçants : décembre 2024 Animation des quais : été 2024 Animations Terrain de jeux : 2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Projet de Territoire de Lorient Agglomération « Vivre ensemble 1.3. Un territoire Vivant et fier de son identité » CRTE de Lorient Agglomération « Un territoire qui agit concrètement pour les transitions écologiques et énergétiques Terres de jeux 2024
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Fréquentation du centre-ville Nombre d'animations Nombre d'éléments d'aménagements temporaires et nombre d'expérimentations
Conséquence sur la fonction de centralité	Action dans le secteur d'intervention prioritaire Dynamisme des commerces et du centre-ville

## FICHE ACTION N° 03

### FONCIERE DE COMMERCE

Orientation stratégique	Une dynamique commerciale et économique du cœur de ville
Action nom	Création d'une foncière de redynamisation, notamment pour mobiliser et réhabiliter l'immobilier commercial
Action n°	3
Statut	En projet – étude de faisabilité en cours
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Lorient Agglomération
Description de l'action	Création d'une foncière de redynamisation pour : - faciliter l'installation d'activités souhaitées en cœur de ville - réhabiliter le commerce en état de vacance structurelle. Sont particulièrement visées en centre-ville d'Hennebont : -l'ancienne pharmacie 4 rue du Puit ferré -La cellule et les logements des étages au 10 rue du Puit ferré
Partenaires	Pressentis : Banque des Territoires CCI, banques, communes (dont la ville d'Hennebont)
Dépenses	A définir à l'issue de l'étude : acquisition, travaux, RH, remboursements d'emprunt.
Plan de financement prévisionnel	A définir à l'issue de l'étude : participation au capital, emprunts, loyers, cessions, ...
Calendrier	Finalisation de l'étude 2023, création 2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Projet de territoire de Lorient Agglomération CRTE de Lorient Agglomération
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de portages fonciers
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action s'inscrit dans le secteur d'intervention prioritaire pour redynamiser le commerce vacant
Annexes	Etude de création de la foncière commerce

## FICHE ACTION N° 04

### Équipement touristique sur le site de l'Abbaye Notre-Dame-de-Joye

Orientation stratégique	Une dynamique commerciale et économique du cœur de ville
Action nom	Création d'un équipement touristique sur le site de l'Abbaye Notre-Dame-de-Joye
Action n°	4
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Opérateur privé
Description de l'action	<p>Malgré son patrimoine, Hennebont ne constitue pas une destination touristique à part entière et se positionne plutôt comme une étape ou une halte à la journée. Pourtant, Hennebont dispose d'un potentiel de développement dans le domaine du tourisme équestre, grâce aux Haras. Le tourisme équestre fait partie intégrante du tourisme dans le Morbihan qui est traversé par le circuit équilibreizh. Les Haras d'Hennebont représentent également une opportunité pour le développement du tourisme d'affaire.</p> <p>Un équipement hôtelier moyenne gamme situé dans l'Abbaye Notre-Dame-de-Joye compléterait les offres de réception et d'activités couvertes par les Haras. Ce type d'hébergement touristique, avec une offre hôtelière de restauration et d'hébergement à 15 minutes à pieds de la place Foch, permettrait également de renforcer l'identité de destination de la ville et de valoriser le patrimoine du centre-ville.</p> <p>En effet, la ville d'Hennebont ne dispose que d'un hôtel, de gamme super-économique, en périphérie à plus de 2km du centre-ville. En proximité plus immédiate de la centralité, la ville ne dispose que d'un camping en bord de Blavet.</p>
Partenaires	Banque des Territoires : financement à 100% d'une étude bâimentaire et économique Région Bretagne
Dépenses prévisionnelles	A définir dans le cadre de l'étude en cours
Plan de financement prévisionnel	A définir dans le cadre de l'étude en cours
Calendrier	Rendu de l'étude bâimentaire et économique en fin d'année 2023

Lien autres programmes et contrats territorialisés	Projet de territoire de Lorient Agglomération CRTE de Lorient Agglomération
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	L'enjeu de cette action est de favoriser le développement d'un site touristique en proximité du centre-ville et de permettre la mise en relation des équipements de centralité avec ce projet. Le développement d'un complexe hôtelier à l'Abbaye Notre-Dame-de-Joye, derrière le Haras permettrait de garantir la cohérence de cette polarité touristique, de répondre à la problématique du manque d'hébergement en centralité, de conforter le centre-ville d'Hennebont en tant que destination touristique et de valoriser son patrimoine.
Annexes	Etude bâtiminaire et économique

## FICHE ACTION N° 05

### AVENUE PASTEUR - VOIE CYCLABLE D'ENTREE DE VILLE

Orientation stratégique	Une politique ambitieuse en faveur de l'accessibilité et des mobilités
Action nom	Avenue pasteur - voie cyclable d'entrée de ville
Action n°	5
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville d'Hennebont
Description de l'action	Dans le cadre du schéma cyclable de Lorient Agglomération, la ville d'Hennebont prévoit la réalisation d'une liaison cyclable adaptée et sécurisée Avenue Pasteur pour permettre à terme le bouclage de l'itinéraire cyclable jusqu'à Châteauneuf/le Bot, puis jusqu'à l'EPSM CHARCOT sur Caudan, pour poursuivre la voie réalisée par le Département dans le cadre des liaisons cyclables « Travail/Domicile ». Une 1 <sup>ère</sup> tranche consisterait à sécuriser l'axe existant entre Châteauneuf et Kerroch
Partenaires	Lorient Agglomération Région Bretagne Département du Morbihan
Dépenses prévisionnelles	1 <sup>ère</sup> tranche : 200 000€ 2 <sup>ème</sup> tranche : 200 000€ 3 <sup>ème</sup> tranche : 200 000€
Plan de financement prévisionnel / définitif	Lorient Agglomération : 223 200€ (60% du reste à charge soit 37,2%) Département : 180 000€ (30%) Région Bretagne: 48 000€ (8%)(sollicités)
Calendrier	1 <sup>ère</sup> tranche de travaux fin 2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Projet de territoire de Lorient Agglomération « Transformer 3.1. Un territoire qui repense ses mobilités du quotidien » CRTE de Lorient Agglomération « Un territoire qui agit concrètement pour les transitions écologiques et énergétiques » Schéma cyclable de Lorient Agglomération Schéma cyclable Départemental
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Fréquentation de la piste cyclable
Conséquence sur la fonction de centralité	Amélioration d'une entrée de ville, renforcement des liaisons douces vers la centralité
Annexe	Schéma directeur cyclable en cours d'élaboration

## FICHE ACTION N° 06

### Gare d'Hennebont et Pôle d'échange Multimodal

Orientation stratégique	Une politique ambitieuse en faveur de l'accessibilité et des mobilités
Action nom	Gare d'Hennebont et Pôle d'échange Multimodal
Action n°	6
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville d'Hennebont
Description de l'action	Réalisation d'un Pôle d'Echange Multimodal sur le secteur de la Gare, afin de valoriser de nouveaux usages et de créer une véritable intermodalité. Valorisation de l'espace piétons, aménagement qualitatif du parvis, mise en valeur du parc attenant, réalisation d'une gare routière, de parking et d'aménagement pour les bus et taxis. Rénovation façade du bâtiment de la Gare à court terme, aménagement PEM (nord) à moyen terme et PEM (sud) à long terme.
Partenaires	Etat Région SNCF Lorient Agglomération
Dépenses prévisionnelles à réactualisées après étude	Rénovation façade : 130 000 € PEM (nord) : 2 600 000 € H.T. PEM (sud) : 790 000 € H.T.
Plan de financement prévisionnel	Etat, Agglomération, Région, Département (à définir) Rénovation façade : à définir
Calendrier	Rénovation façade : 2024 PEM (Nord) : 2025/2026 PEM (sud) : 2027/2028
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Projet de territoire de Lorient Agglomération « Transformer 3.1. Un territoire qui repense ses mobilités du quotidien » CRTE de Lorient Agglomération « Un territoire qui agit concrètement pour les transitions écologiques et énergétiques » Contrat de plan Etat-Région

Indicateurs de suivi et d'évaluation	Fréquentation de la gare Fréquentation des liaisons quotidiennes Nombre de vélo stationnés
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforcer l'attractivité du cœur de ville grâce aux connexions ferroviaires Désengorger la RN165 et le pont Jehanne la Flamme en centre-ville
Annexe	Etude PEM 2023-2024

## FICHE ACTION N° 07

### REAMENAGEMENT DE LA PLACE FOCH

Orientation stratégique	Un cadre de vie accueillant, sobre, agréable et inclusif
Action nom	Réaménagement de la Place Foch
Action n°	7
Statut	En cours
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville d'Hennebont
Description de l'action	<p>Réaménagement de la Place Maréchal Foch sud et nord. Cette opération fait suite au Plan Guide approuvé en 2021, élaboré dans le cadre de l'opération AAC 2019 « Revitalisation des centres-bourg » initiée par la Région Bretagne.</p> <p>Cet aménagement, 1<sup>ère</sup> étape d'un réaménagement plus global de l'axe « Blavet-Basilique », vise à apaiser le centre-ville en terme de circulation, de mobilité, d'occupation des espaces publics, de renaturation.</p>
Partenaires	<p>Etat</p> <p>DRAC</p> <p>Région Bretagne</p> <p>Département du Morbihan</p> <p>Lorient Agglomération</p>
Dépenses prévisionnelles	1 700 000€
Plan de financement prévisionnel	<p>Région Bretagne : financement de l'étude de Maitrise d'œuvre 71 600€</p> <p>FIC Lorient Agglomération : 200 000€</p> <p>Département du Morbihan PST : 300 000€</p> <p>Etat DETR : 150 000€</p> <p>DRAC : A chiffrer</p>
Calendrier	<p>AVP fin 2023</p> <p>Travaux septembre 2024- fin 2025</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>Projet de territoire de Lorient Agglomération « Equilibrer 4.1. Un territoire équilibré entre Villes et Ruralités »</p> <p>CRTE de Lorient Agglomération « Un territoire qui agit concrètement pour les transitions écologiques et énergétique »</p> <p>Bien Vivre Partout en Bretagne 2023-2025</p>

Indicateurs de suivi et d'évaluation	Fréquentation du centre-ville
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action s'inscrit dans le secteur d'intervention prioritaire pour revitaliser le centre-ville d'Hennebont et renforcer la dynamisation commerciale et touristique. Les enjeux de ces nouveaux aménagements intègrent la réappropriation de l'espace public, le renforcement des mobilités douces, la stratégie de renaturation et la lutte contre les ilots de chaleur.
Annexes	AVP (Urbicus) Plan guide d'aménagement de centralité (Particules)

## FICHE ACTION N° 08

### Etude de sobriété foncière - Secteur Ty Mor - Kerandré

Orientation stratégique	Un cadre de vie accueillant, sobre, agréable et inclusif
Action nom	Etude de sobriété foncière dans le cadre du dispositif Territoires Pilotes de Sobriété Foncière - Secteur Ty Mor - Kerandré
Action n°	08
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Lorient Agglomération
Description de l'action	<p>Dans le prolongement de la dynamique lancée par le programme national Action Cœur de Ville (notamment avec « Réinventons nos cœurs de ville »), cette démarche vise à définir des méthodes et des outils de sobriété foncière pour les territoires volontaires. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- questionner l'usage des sols comme bien commun et ressource limitée, leur consommation pour l'urbanisation, leur valeur financière, agricole, paysagère ;</li><li>- tester in situ, avec les acteurs locaux et en mobilisant les opérateurs adéquats, des stratégies "zéro artificialisation nette" adaptées à ces territoires ;</li><li>- démontrer la possibilité ou les limites de l'intensification des usages et des fonctions urbaines, mais également du recyclage foncier et immobilier, afin de construire une ville plus attractive à l'aune des enjeux climatiques et environnementaux, économiques, sociaux et sanitaires.</li></ul> <p>4 secteurs d'étude ont ainsi été définis sur les communes de Lorient, Hennebont, Plouay et Languidic. Ces secteurs présentent une diversité de situations selon les thématiques : type de tissu urbain (affectation, densité, formes urbaines...), échelle d'intervention, problématiques identifiées (vacance élevée, foncier sous-occupé, etc.). A Hennebont le secteur d'étude retenu concerne le quartier de Kerandré/Ty-Mor et son accroche au centre-ville par le pont Jehanne La Flamme.</p> <p>Il s'agit d'un quartier présentant une mixité de destinations : habitat, artisanat et industrie, situé à proximité directe du secteur</p>

	Gare. Fortement imperméabilisé, il présente des espaces publics peu lisibles, en rupture avec le reste du quartier au nord de la voie ferrée.
Partenaires	CEREMA Etat Ville d'Hennebont
Dépenses	82 000€ HT
Plan de financement définitif	CEREMA 50 000€
Calendrier	Début d'étude Mai 2023 Lancement d'une mission d'AMO octobre 2023 Fin d'étude 2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Projet de territoire de Lorient Agglomération CRTE de Lorient Agglomération
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation d'opérations en densification suite à l'étude
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action s'inscrit en complémentarité du secteur d'intervention prioritaire afin de créer une liaison secondaire avec le quartier gare et de permettre une réappropriation par les habitants du secteur
Annexes	Livrable de l'AMO en charge de l'étude

## FICHE ACTION N° 09

### PARC SAINT HERVE

Orientation stratégique	Un cadre de vie accueillant, sobre, agréable et inclusif
Action nom	Ouverture d'un parc public à Saint-Hervé : mise en valeur de l'environnement
Action n°	9
Statut	En cours
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville d'Hennebont
Description de l'action	<p>Le projet est situé sur la rive droite de la Ville d'Hennebont et aura un impact sur l'ensemble de la population du fait de la création et de la mise à disposition d'un véritable poumon vert ouvert au public, dans un secteur urbanisé, proche de la gare. De par son emplacement géographique, au sein de l'Agglomération, son occupation ne se limitera pas à la population locale, mais permettra de s'inscrire dans un périmètre plus large de déambulation, de randonnée et de loisirs.</p> <p>Au niveau d'Hennebont, il s'agit de permettre à la population, et notamment à celle de la rive droite, de pouvoir bénéficier, comme celle de la rive gauche avec le Parc de Kerbihan, d'un lieu de respiration et de détente très apprécié.</p> <p>Au niveau de l'Agglomération et même au-delà, ces espaces permettent de compléter l'offre touristique et de loisirs déjà existante, à proximité du Centre-Ville, du chemin de halage, du Blavet, des Monuments Historiques et de la gare. Ce site se trouve à moins de 10 mn en train du centre-ville de Lorient.</p>
Partenaires	Etat Région Bretagne
Dépenses prévisionnelles	Espaces verts 113 000€ Mur d'enceinte 273 000€ Foncier 264 000€ Mobilier et Jeux : 50 000€
Plan de financement prévisionnel	Etat (DETR) Obtenu 150 000€ Région (Bien vivre 2022) obtenu 147 212€
Calendrier	- Acquisition : 15 mars 2021. - Diagnostic sanitaire des arbres : 1er semestre 2021.

	<ul style="list-style-type: none"><li>- Date d'engagement de la 1ère dépense du projet : 11/02/2021 (Achat de matériaux).</li><li>- Date de début de réalisation du projet : 11/02/2021.</li><li>- Mise en place de l'écopâturage : Mars 2021.</li><li>- Travaux de sécurisation du mur d'enceinte : de juillet 2021 à Septembre 2024.</li><li>- Travaux d'abattage, d'élagage et d'entretien des arbres : Septembre 2022</li><li>- Date d'ouverture du Parc au Public : Novembre 2022.</li><li>- Mise en place de sanitaires (toilettes sèches) et mobiliers urbain: 2023</li><li>- Mise en place de jeux : 2024</li><li>- Date de fin de réalisation du projet : Septembre 2024</li></ul>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Projet de territoire de Lorient Agglomération « Vivre ensemble » CRTE de Lorient Agglomération « un territoire qui œuvre au bénéfice de tous »
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Fréquentation du parc
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action s'inscrit en trait d'union entre le centre-ville commerçant et la gare
Annexe	Plan du site

## FICHE ACTION N° 10

### DEVELOPPER LA RENATURATION DU CŒUR DE VILLE

Orientation stratégique	Un cadre de vie accueillant, sobre, agréable et inclusif
Action nom	Développer la renaturation du cœur de ville
Action n°10	
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville d'Hennebont
Description de l'action	<p>Depuis 2020, la ville d'Hennebont s'inscrit dans une démarche d'actions en faveur de la lutte contre le changement climatique et la transition énergétique, avec de nombreuses actions qui visent à réduire l'impact de l'activité humaine du territoire sur le climat et la biodiversité.</p> <p>La ville d'Hennebont s'est engagée dans la démarche du label Cit'Ergie en 2020 intitulé depuis Territoires Engagés pour la Transition Ecologique. Aujourd'hui, les actions se poursuivent et s'adressent à l'ensemble des acteurs (services, habitants, entreprises...) et dans différentes thématiques : préservation de l'eau, tri des déchets, mobilité et pratiques du quotidien (maison et travail).</p> <p>La présentation ci-dessous englobe la restauration de l'état naturel de différents lieux sur le territoire du centre-ville. Cela se traduit par la désimperméabilisation des sols urbains en développant la végétalisation des espaces et en favorisant l'infiltration des eaux pluviales.</p> <p><b>Désimperméabilisation des sols</b></p> <p>Le réaménagement des espaces publics du centre-ville est l'occasion de renouveler les revêtements existants au profit de surfaces poreuses, permettant l'infiltration des eaux pluviales et la désimperméabilisation progressive du centre-ville. A cet effet, il est proposé de réaliser les espaces dédiés au stationnement en pavés joints poreux. Ces surfaces semi-perméables représentent à terme 9000 m<sup>2</sup> à l'échelle du centre-ville. Si l'on ajoute les surfaces plantées, plus nombreuses et 100 % perméables, cela représente 16 000 m<sup>2</sup> de surfaces désimperméabilisées à l'échelle du centre-ville.</p> <p><b>Renaturation des cours d'écoles</b></p> <p>Plusieurs objectifs sont recherchés: la création de zones d'ombrage, la déminéralisation de la cour, la végétalisation ainsi que la sensibilisation des enfants à l'environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ecole primaire Paul Eluard (2025 – 2026)</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecole maternelle Paul Eluard (2026– 2027)</li> <li>• Groupe scolaire Curie cour primaire (2027– 2028)</li> <li>• Groupe scolaire Curie cour maternelle (2028 – 2029)</li> </ul> <p>Cette action vise à réintégrer la biodiversité dans l'aménagement tout en mobilisant et sensibilisant les acteurs. La méthode vise notamment à transformer la cour pour créer des espaces de fraîcheur végétalisés. L'objectif fixé est de déminéraliser la cour à 50% minimum.</p> <p><b>Programme de plantation arborescente /végétalisation sur l'ensemble du territoire hennebontais</b></p> <p>L'objectif est de densifier les arbres pour diminuer les îlots de chaleur sur la ville, recréer des abris à faune et apporter de la fraîcheur et de l'ombre lors des épisodes caniculaires. Pour ce faire, chaque année, la commune va investir pour planter plus de 100 arbres qui viendront verdifier l'espace public.</p> <p>Ce programme concerne particulièrement la renaturation en centre-ville des berges du Blavet quai Tabarly</p> <p><b>Gestion des eaux pluviales</b></p> <p>L'objectifs est de dimensionner les usages du service espaces verts/environnement et des autres services par stockage des eaux de pluie (gouttières, ruissellement). Le programme de stockage des eaux de pluie a pour but de préserver la ressource en eau de réaliser un maillage de structure de stockage d'eau de pluie sur le territoire de la commune, à des fins d'usages professionnels (arrosage de plantation, lavage d'engins, réutilisation pour les toilettes de bâtiments publics...).</p> <p>En 2024 un ouvrage enterré sous le bassin du Complexe Aquatique de Kerbihan va être réalisé puis un projet similaire en proximité d'un bâtiment public, en 2025, 2026 et 2027</p> <p>Mise en œuvre du système de Stockholm pour les plantations en centre-ville</p>
Partenaires	Etat Région Bretagne Conseil Départemental du Morbihan ADEME Bretagne Agence de l'Eau Loire Bretagne Office Français de la Biodiversité
Dépenses	Désimperméabilisation des sols : 230 000€ Renaturation des cours d'écoles : 700 000€ Plantations arborescentes : 125 000€ Gestion des eaux pluviales : 600 000€ Total : 1 655 000€
Plan de financement prévisionnel	Région Bretagne : 331 000€ sollicités Etat : Fond vert
Calendrier	2022-2029
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Projet de territoire de Lorient Agglomération « axe 3 Transformer, un territoire qui s'organise pour répondre au changement climatique » CRTE de Lorient Agglomération « Un territoire qui agit concrètement pour les transitions écologiques et énergétiques » Programme Cit'ergie - Actions 65, 66 et 67

Indicateurs de suivi et d'évaluation	Intégrer « la nature en ville » comme élément central des politiques d'aménagement. Coefficient de biotope par surface.
Conséquence sur la fonction de centralité	L'action s'inscrit notamment dans le secteur d'intervention prioritaire du cœur de ville. Il est notamment proposé de tester dans le centre-ville une stratégie de plantation qui permette de rendre la déambulation des usagers confortable en période de forte chaleur et de réaliser des économies de ressources.

## FICHE ACTION N° 11

### ETUDE POUR LA CREATION D'UN EQUIPEMENT CULTUREL

Orientation stratégique	Un accès facilité aux équipements et aux services publics
Action nom	Etudes pour la création d'un équipement culturel sur le site de l'ancien hôpital et la restructuration de l'Espace Jean Ferrat
Action n°	11
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Ville d'Hennebont
Description de l'action	Etudes préalables de structure et de programmation, étude de Maîtrise d'œuvre et concours de Maîtrise d'œuvre relatifs à la création d'un équipement public à vocation sociale et culturelle en Centre-Ville sur le site de l'ancien hôpital, d'une part à plus long terme, et à la réhabilitation de l'équipement culturel public existant au Centre Socio-Culturel Jean Ferrat, d'autre part. Ces opérations de redynamisation sont issues du Plan Guide approuvé en 2021, élaboré dans le cadre de l'opération AAC 2019 « Revitalisation des centres-bourg » initiée par la Région Bretagne.
Partenaires	Etat Fonds Friches Région DRAC
Dépenses prévisionnelles	Etudes 818 000€ HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir pour les études
Calendrier	Etude de structure 2025 Etude de programmation 2026 Concours de Maitrise d'œuvre 2027 Etude de Maitrise d'œuvre 2027-2028
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Projet de territoire de Lorient Agglomération « Equilibrer 4.1. Un territoire équilibré entre Villes et Ruralités » CRTE de Lorient Agglomération « Un territoire qui agit concrètement pour les transitions écologiques et énergétiques » Fonds Friches
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Intensifier les usages en cœur de ville dans le secteur d'intervention prioritaire

## FICHE ACTION N° 12

### CREATION D'UN CENTRE DE SANTE STETHO'SCOP

Orientation stratégique	Un accès facilité aux équipements et aux services publics
Action nom	Création d'un centre de santé Stétho'scop
Action n°	12
Statut	En cours
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	SCOP
Description de l'action	Création d'un centre de santé Stétho'scop dans le quartier de Kerihouais
Partenaires	Région Bretagne Conseil Départemental du Morbihan Ville d'Hennebont Ademe
Dépenses prévisionnelles	1 500 000€ HT
Plan de financement prévisionnel	Région Bretagne : 520 000€ obtenus, Conseil Départemental du Morbihan : 50 000€ Ville d'Hennebont : 100 000€ et mise à disposition gratuite du terrain dans le cadre du bail emphytéotique Ademe : 35 000€
Calendrier	Travaux fin 2023 – mi 2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Projet de territoire de Lorient Agglomération « Equilibrer 4.1. Un territoire équilibré entre Villes et Ruralités » CRTE de Lorient Agglomération « Un territoire qui agit concrètement pour les transitions écologiques et énergétiques »
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation du projet
Conséquence sur la fonction de centralité	Permettre l'accès au soin en proximité du centre-ville et intensifier les usages Permettre un accès au soin facilité pour les habitants du Quartier Prioritaire Politique de la Ville

## FICHE ACTION N° 13

### AMENAGEMENT D'UN PARCOURS DE VISITE ET CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE OUVERTE DE SPECTACLES EQUESTRES AU HARAS

Orientation stratégique	Un accès facilité aux équipements et aux services publics
Action nom	Aménagement d'un parcours de visite et construction d'une structure ouverte de spectacles équestres au haras.
Action n°	13
Statut	En cours
Niveau de priorité	FORT
Maître d'ouvrage	Lorient Agglomération
Description de l'action	Ce nouvel équipement, doté en complément d'un parcours de visite, viendra en 2024 conforter et développer la vocation touristique du site. Avec une capacité d'accueil situé entre 736 et 1430 visiteurs selon sa configuration (places assises ou debout) la nouvelle Halle équestre s'adaptera aux différentes modularités programmatiques : spectacles, entraînements, démonstrations, formations, grands événements, etc. avec une programmation plus fournie et plus variée, pour faire du Haras National d'Hennebont un pôle touristique majeur à l'échelle régionale.
Partenaires	Etat Région Bretagne Département du Morbihan DRAC Ville d'Hennebont
Dépenses prévisionnelles	4 600 000€ HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	Région Bretagne (CPER) 2 000 000€ Département du Morbihan 1 000 000€
Calendrier	Permis de construire délivré - Travaux 2024-2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Projet de territoire de Lorient Agglomération « Equilibrer 4.1. Un territoire équilibré entre Villes et Ruralités » CRTE de Lorient Agglomération « Un territoire qui agit concrètement pour les transitions écologiques et énergétiques » Terres de jeux 2024
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation du projet
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforcer la dimension touristique et sportive de la ville et de sa centralité

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 056-215600834-20231219-D202312013-DE